

Déprescription

Cesser des médicaments ou en réduire la dose lorsqu'ils ne sont pas nécessaires ou bénéfiques, ou lorsqu'ils sont peut-être même nuisibles pour les patients.



65+

Les personnes âgées prennent en moyenne plus de médicaments d'ordonnance que les autres groupes d'âge.



5x

Les personnes âgées qui se sont vu prescrire de 10 à 14 catégories de médicaments risquent 5 fois plus d'être hospitalisées en raison d'une réaction indésirable à un médicament que celles qui se sont vu prescrire de 1 à 4 catégories de médicaments. ⁴

2/3

En 2016, près des deux tiers des Canadiens âgés de 65 ans et plus se sont vu prescrire 5 catégories de médicaments différentes ou plus. ^{1,2}



1 sur 3

Plus d'un Canadien âgé sur trois prend au moins un médicament potentiellement inapproprié, ce qui peut entraîner des risques pour la santé, y compris des chutes, des fractures, des hospitalisations et des décès. ³

1 sur 4

Une personne âgée sur quatre a reçu des ordonnances pour 10 catégories de médicaments ou plus. ^{1,2}



Important



Si vos médicaments ou ceux de votre être cher vous préoccupent, n'en modifiez pas la dose ou ne les arrêtez pas par vous-même. Il est important de prendre un rendez-vous avec un médecin, un pharmacien ou une infirmière pour les faire réviser. Avec leur aide, vous vous assurez que ceux que vous prenez sont bénéfiques et non nuisibles.

Notes

1. Une catégorie de médicaments est un groupe de médicaments dont la structure chimique, le mode d'action et les indications sont semblables. Par exemple, les opioïdes sont une catégorie de médicaments.
2. Selon une étude de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).
3. Réseau canadien pour la déprescription
4. Rapport de l'ICIS, Utilisation des médicaments chez les personnes âgées au Canada, 2016